

FNQ - P.2004/09/30
Révision 18 janvier 2011

POLITIQUE
de la
Fédération de natation du Québec



**«Homologation de records provinciaux
par groupes d'âges et senior et prix de
reconnaissance»**

POLITIQUE D'HOMOLOGATION DE RECORDS ET PRIX DE RECONNAISSANCE

La Fédération de natation du Québec (FNQ) ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une politique d'homologation de records provinciaux par groupes d'âges et senior et prix de reconnaissance.

But :

Reconnaître la performance réalisée en bassin de 25 mètres et 50 mètres par un nageur à titre de record provincial par groupes d'âges et senior.

Application de la politique :

La présente politique s'applique à toutes les catégories de nageurs génériques groupes d'âges et senior membres de la FNQ.

Procédures :

- La demande d'homologation d'un record devra être présentée au gardien des records de la FNQ en utilisant le formulaire de demande d'homologation de record en annexe à la politique et y joindre la carte de chronométrage et le ruban électronique lorsqu'un système électronique de chronométrage était en place lors de la course.
- La demande d'homologation de record peut être présentée à la FNQ par un directeur de rencontre, un entraîneur, un nageur ou un parent. Si le gardien des records l'exige, le demandeur devra aussi faire parvenir le certificat d'arpentage de la piscine.
- Le gardien des records de la FNQ pourra décréter en tout temps qu'un temps est considéré comme un record, si le temps réalisé rencontre les exigences prescrites par la réglementation en vigueur.
- Le gardien des records de la FNQ est responsable de faire les vérifications nécessaires afin de s'assurer que le temps réalisé est un record.

Homologation du record :

Le temps réalisé sera reconnu à titre de record à partir de la date à laquelle le gardien des records de la FNQ décrètera qu'il s'agit d'un nouveau record nonobstant la date à laquelle la performance a été réalisée.

RECONNAISSANCE DU CLUB ET DE L'ÉQUIPE UNIVERSITAIRE DU NAGEUR

La reconnaissance du record provincial associera le nageur au nom du club civil, de l'équipe collégiale et de l'équipe universitaire si ce nageur est de catégorie « compétitif » avec un club civil ou « collégial » avec une équipe collégiale ou de catégorie « universitaire » avec une équipe universitaire.

Éligibilité :

Le nageur doit satisfaire les conditions d'éligibilité :

- être inscrit auprès d'un club civil ou une équipe collégiale ou une équipe universitaire, membre de la FNQ.
- avoir payé ses frais annuels d'affiliation dans la catégorie « compétitif » et nager pour son club civil ou nager pour son équipe collégiale ou universitaire (RSEQ) affilié à la FNQ à la date de la performance réalisée lors d'une compétition de natation sanctionnée.
- Doit être inscrit par le registraire du club dans l'application «Swimming/Natation Canada (SNC)» dans la catégorie «compétitif» ou « collégial » ou «universitaire».
- doit avoir une adresse permanente au Québec.
- Si le nageur n'a pas d'adresse permanente au Québec, il doit demeurer inscrit et actif dans un club du Québec pendant un minimum de 6 mois consécutifs avant la reconnaissance du record individuel et de relais.

La FNQ ne reconnaîtra pas la performance d'un nageur membre qui réaliserait une performance donnant accès à un record provincial si, au moment de la performance, était inscrit sous le nom d'un club étranger.

La FNQ reconnaîtra pour fin de record, la performance d'un nageur de la catégorie «compétitif» ou « collégial » ou « universitaire » devant nager « sans attache » lors de la période d'attente lors d'un transfert entre deux clubs civils ou équipes universitaires, affiliés à la FNQ, au moment de la performance.

La FNQ reconnaîtra les temps des nageurs et records personnels dans des épreuves individuelles ou 1^{er} nageur d'une épreuve de relais où le nageur serait inscrit sous le nom d'une équipe du Québec; si la FNQ a autorisé par écrit un groupe de clubs ou un groupe de nageurs à s'inscrire dans une rencontre internationale sous le nom d'Équipe du Québec. Les temps réalisés et les records apparaîtront sous le nom du club d'appartenance et d'affiliation du nageur. Les mêmes règles s'appliquent lors de la formation d'une équipe canadienne autorisée par SNC.

Pour une tentative de record lors d'essais de temps de classe 1, les essais de temps doivent être des événements qui correspondent aux exigences du règlement CSW 3.5 de SNC.

Note : Les règles d'éligibilités ci-haut s'appliquent aux fins de records provinciaux ainsi que pour les classements provinciaux.

Définition des âges pour les groupes d'âges :

L'âge du nageur au 1^{er} jour de la rencontre détermine le groupe d'âge dans lequel le nageur sera classé.

Les groupes d'âges sont 11-12 ans, 13-14 ans, 15-17 ans et senior (épreuves individuelles et relais)

Définition de la catégorie senior :

La catégorie senior est sans égard à l'âge du nageur

Exigences minimales pour une demande de sanction pour une tentative de record provincial ou canadien lors des épreuves de 100 mètres pour les nageurs de la catégorie 11-12 ans.

Pour une tentative de record, l'essai de temps est de classe 1 et doit être annoncé au moins 3 jours avant l'essai de temps. Si l'essai de temps a lieu dans le cadre d'une compétition, la FNQ décidera avec le comité organisateur et le demandeur pour la période la plus propice pour sa tenue.

Pour obtenir une autorisation d'essai de temps classe 1, le demandeur doit prouver que le nageur ou l'équipe de relais a réussi les temps requis minimum selon le tableau des temps pour tentative de battre un record québécois.

Pour les épreuves 100m libre, 100m dos, 100m brasse et 100m papillon

Un nageur a droit à deux demandes par épreuve individuelle dans son groupe d'âge sans période de temps d'attente entre les demandes.

La meilleure performance dans le même style de nage réussi pour un 50m, un 100m ou un 200m peut servir comme temps requis minimum pour la tentative de record au 100m du même style.

Pour les relais, 4X100m libre et 4X100m quatre-nages

Maximum de deux demandes par épreuve de relais pour un même groupe de 4 nageurs sans période de temps d'attente entre les demandes.

Pour le calcul de temps de chaque style de nage que le nageur doit nager dans le relais, prendre sa performance au 100m du style à nager ou convertir son meilleur temps au 50 m ou 200m du même style en passant par la performance FINA. Au temps total des 4 nageurs, additionner 1.5 sec (3 relayeurs à .5 sec). Le total doit être égal ou inférieur au temps requis au tableau des temps pour tentative de battre un record québécois.

Conversion des temps :

Pour les tentatives de record en 50 m, les temps devront être soumis avec des performances en 50 m, sinon le temps de 25 m seront convertis avec le facteur de conversion de +2% pour les temps soumis en 25 m.

Pour les tentatives de record en 25 m, les temps devront être soumis avec des performances en 25 m, sinon le temps de 50 m seront convertis avec le facteur de conversion de -2% pour les temps soumis en 50 m.

Note : On ne peut faire d'équivalence entre un pointage FINA en 25 m et le même pointage FINA en 50 m. On doit convertir le temps du nageur -2% (de 50 m à 25 m) ou +2% (de 25 m à 50 m) et par la suite on utilise ce temps converti pour trouver le pointage sur la table FINA

Méthode d'établissement du temps minimum pour le tableau des temps pour tentative de battre un record québécois :

Le temps minimum a été établi à partir du pointage FINA en 50m pour les records 11-12 en 50 m. Par la suite, on réduit de 50 points la performance sur la charte FINA pour déterminer le temps minimum.

Temps requis pour une demande de sanction pour tentative de battre un record québécois nageurs 11-12 ans dans un 100 m									
FEMMES 11-12 ANS					HOMMES 11-12 ANS				
FEMMES	(Bassin de 50 m)		(Bassin de 25 m)		HOMMES	(Bassin de 50 m)		(Bassin de 25 m)	
Épreuves et distance	Temps requis minimum pour une tentative de battre le record provincial dans une épreuve de 100 mètres pour nageur 11-12 ans	Points FINA 50 M	Temps requis minimum pour une tentative de battre le record provincial dans une épreuve de 100 mètres pour nageur 11-12 ans	Points FINA 25 M	Épreuves et distance	Temps requis minimum pour une tentative de battre le record provincial dans une épreuve de 100 mètres pour nageur 11-12 ans	Points FINA 50 M	Temps requis minimum pour une tentative de battre le record provincial dans une épreuve de 100 mètres pour nageur 11-12 ans	Points FINA 25 M
50 libre	28.20	665	27.64	670	50 libre	27.68	494	27.13	483
100 libre	1:02.20	655	1:00.96	650	100 libre	59.55	534	58.36	515
200 libre	2:14.90	658	2:12.20	659	200 libre	2:09.41	549	2:06.82	540
50 dos	33.11	638	32.45	592	50 dos	31.87	491	31.23	439
100 dos	1:11.34	604	1:09.91	579	100 dos	1:06.20	541	1:04.88	490
200 dos	2:31.43	610	2:28.40	596	200 dos	2:22.12	554	2:19.28	519
50 brasse	35.64	662	34.93	651	50 brasse	35.80	454	35.08	441
100 brasse	1:16.80	665	1:15.26	657	100 brasse	1:15.02	516	1:13.52	496
200 brasse	2:44.43	670	2:41.14	660	200 brasse	2:43.49	506	2:40.22	489
50 pap	30.02	667	29.42	690	50 pap	30.66	453	30.05	445
100 pap	1:08.60	594	1:07.23	614	100 pap	1:06.93	462	1:05.60	457
200 pap	2:26.04	652	2:23.16	575	200 pap	2:24.34	508	2:21.45	502
Relais 4 X 100 libre	4.34.47*		4:28.98		Relais 4 X 100 libre	4.28.65*		4:23.28	
Relais 4 X 100 QN	5:07.99*		5:01.83		Relais 4 X 100 QN	4:55.80*		4:49.88	

* Pour le calcul de temps de chaque style de nage que le nageur doit nager dans le relais, prendre sa performance au 100m du style à nager ou convertir son meilleur temps au 50m ou 200m du même style en passant par la performance FINA. Au total du temps des 4 nageurs, additionner 1.5 sec (3 relayeurs à .5 sec). Le total doit être égal ou moindre que le temps requis du tableau.

Méthode d'établissement du temps minimum épreuves individuelles : Le temps minimum en 50m a été établi à partir du pointage FINA en 50m pour les records 11-12 en 50 m. et on a réduit de 50 points le pointage FINA pour déterminer le temps requis. Pour les temps minimum en 25 m, c'est une conversion de -2% du temps en 50m.

Note : On ne peut faire d'équivalence entre un pointage FINA en 25 et le même pointage FINA en 50 M. On doit convertir le temps du nageur de -2% (de 50m à 25m) ou +2% (de 25m à 50m) et par la suite on utilise ce temps converti pour trouver le pointage sur la table FINA

PRIX DE RECONNAISSANCES

Pour chacun des records, il y aura :

- 1- Un certificat sera émis au nageur pour un record québécois et/ou un record canadien. Les certificats seront présentés aux nageurs lors de cérémonies protocolaires en finale de Championnats provinciaux ou Coupe du Québec.
- 2- Une bourse pour dépenses d'entraînement sera émise selon le tableau suivant, s'il y a lieu.

Records en bassin de 25 mètres & de 50 mètres

Groupe d'âge	Épreuves individuelles		Épreuves de relais	
	Record Qc	Record Canadien	Record Québec	Record canadien
11-12	40\$	80\$	20\$/nageur	40\$/nageur
13-14	60\$	120\$	30\$/nageur	60\$/nageur
15-17	80\$	160\$	40\$/nageur	80\$/nageur
Senior	100\$	200\$	50\$/nageur	100\$/nageur

Notes :

Les athlètes identifiés Excellence sont éligibles uniquement aux bourses de records canadiens.

Submit Form



ENREGISTREMENT D'UN RECORD INDIVIDUEL NATIONAL

Les officiaux soussignés valident le record établi lors de la performance mentionnée ci-dessous par l'applicant. La compétition a été dûment sanctionnée et publiée et nous attestons que tous règlements de natation de Natation Canada ont été respectés lors du record établi.

Information sur les officiels:

Directeur de rencontre: Nom: _____
Courriel: _____

Arbitre: Nom: _____
Courriel: _____

Information du compétition:

Compétition: _____ 50M 25M
Date du compétition: _____ Club commanditaire: _____
Lieu du événement: _____ Ville, Province: _____

Déclaration du maillot: Le maillot porté par l'athlète est conforme aux exigences en vigueur de SNC et de la FINA. Inclure un de ce qui suit;

Liste de la déclaration du maillot de finaliste (telle qu'utilisée pour les finales des compétitions désignées de SNC)

OU Formulaire individuel de déclaration du maillot

OU Marque du maillot: _____ Modèle du maillot: _____

Signature de l'athlète _____

Record Individuel: Groupe d'âge Senior

Nom du participant: _____

Classe Para (si c'est approprié): _____

Genre: _____ Club/Équipe: _____ Âge du participant: _____

Épreuve: _____ Distance: _____ Temps: _____

Dâte du record: _____

Paperasse de la compétition: Envoyer avec la demande de record;

- Le ruban de l'équipement de chronométrage automatique, incluant les temps de passage
- Les résultats officiels de l'épreuve, incluant les temps de passage
- Déclaration du maillot

Ce formulaire de demande de record et la paperasse exigée de la compétition doivent être envoyés à SNC dans les 7 jours suivant la performance.

Courriel: natloffice@swimming.ca
Télécopier: 613 260-0804
700-2197 promenade Riverside, Ottawa, ON. K4M 1E1

Avril 2010